

**4 septembre 1999, Québec**

**Allocution à l'occasion du dîner offert par le Québec au 8<sup>e</sup> Sommet de la francophonie**

Mesdames, Messieurs les chefs d'État, de gouvernement et de délégation,

Monsieur le Secrétaire général de la Francophonie,

Mesdames, Messieurs les directeurs et secrétaires généraux des organisations internationales,

Mesdames, Messieurs les parlementaires,

Distingués invités,

S'il fallait chercher, de par toute la planète, un endroit qui symbolise la capacité de résistance de la langue française, la robustesse d'une culture et d'une identité francophones, le choix de l'Acadie s'imposerait d'évidence. Nous, du Québec, sommes fiers du dur combat que notre peuple a dû mener au cours des siècles pour, d'abord, résister à l'assimilation et devenir ensuite un acteur dynamique sur le continent et dans la communauté francophone. Rien, cependant, ne se compare à l'itinéraire historique de nos amis et voisins Acadiens. Et si nous sommes réunis aujourd'hui en ce coin d'Amérique pour célébrer le français, c'est parce que des milliers d'Acadiennes et d'Acadiens qui, au 18<sup>e</sup> siècle, furent spoliés et physiquement dispersés sur deux continents, ont bravé à la fois l'oppression, le temps et la distance pour reconstituer leur existence, pour reprendre le cours de leur histoire.

Courage, endurance, ténacité, les mots suffisent à peine pour décrire la valeur des Acadiens. Et c'est pourquoi mon gouvernement est heureux d'avoir contribué à l'organisation de ce Sommet en Acadie. Admirable démonstration de la vitalité de notre langue qu'un Sommet de la Francophonie se tienne dans la région même de la déportation systématique d'une population de francophones. Nul doute que les mesures adoptées ici seront désignées sous le vocable de « décisions de Moncton ». Ainsi donc, le nom de l'officier britannique Robert Monckton, un des principaux artisans de cette tentative ratée d'éradication du français, se trouvera désormais, bien malgré lui, associé à un effort international de promotion de cette même langue. Puissant renversement de l'histoire.

Les Acadiens, les Québécois, les francophones des autres provinces canadiennes pourront vous parler longtemps du combat mené quotidiennement pour assurer la permanence et la vitalité du fait français en Amérique du Nord. Ils pourront vous dire la vigilance et la constance dont il faut faire preuve contre le péril qui pèse toujours sur eux: celui de l'assimilation à l'anglais. En tant que premier ministre du seul État majoritairement francophone d'Amérique du Nord, je crois l'occasion bien choisie pour vous dire quelques mots sur nos progrès et nos inquiétudes. Nous vivons aux portes de la plus grande puissance économique et culturelle que le monde ait connue. La formidable force d'attraction de l'anglais est pour nous une réalité vécue à la fois sur le continent et au sein du Canada, lui-même majoritairement anglophone. Il nous appartient évidemment, à nous francophones, d'assumer l'interface linguistique avec nos concitoyens nord-américains, qui sont nos principaux clients et partenaires et avec lesquels notre interaction est en croissance rapide.

Mais alors que nous sommes de plus en plus nombreux à maîtriser l'anglais dont nous encourageons l'enseignement, notre défi consiste à rester nous-mêmes, à faire en sorte que notre identité soit enrichie, non affaiblie, par le tourbillon des échanges continentaux. Au Québec, il y a vingt ans, nous étions extrêmement préoccupés par un mouvement d'érosion du français qui aurait pu, à terme, mettre en cause notre avenir. Le gouvernement de Monsieur Robert Bourassa a, dès 1974, fait du français la langue officielle du Québec. Trois ans plus tard, la Charte de la langue française, adoptée par le gouvernement de Monsieur René Lévesque, a donné un important coup de barre, en dirigeant notamment les nouveaux immigrants vers l'école française et en établissant que le français était la langue de travail.

Plusieurs défis se présentent encore à nous et nous constatons qu'une majorité de nouveaux arrivants au Québec s'intègrent encore aujourd'hui à la communauté anglophone, plutôt qu'à la majorité francophone. Mais des progrès majeurs ont été accomplis et, grâce à la Charte québécoise de la langue française, nous avons fait en sorte de préserver à plus de 80% la proportion de notre population qui vit en français et de maintenir à zéro le taux d'assimilation vers l'anglais au Québec. Je notais avec plaisir que, il y a un an, devant la Société des Acadiens, le premier ministre du Nouveau-Brunswick avait fixé comme objectif un taux d'assimilation zéro pour les Acadiens de sa province. Malgré les efforts admirables des communautés francophones concernées, les derniers relevés des recensements du gouvernement fédéral révèlent que la proportion de Canadiens vivant en français hors du Québec et d'Acadie a chuté dramatiquement au cours du dernier quart de siècle. C'est une tendance qui nous inquiète grandement et qui justifie pleinement la mobilisation des forces francophones, le combat pour la diversité culturelle et notre présence à tous en Acadie aujourd'hui. Pendant nos travaux, deux sujets nous importent au premier chef : la jeunesse et la diversité culturelle. En préparation de ce Sommet, les jeunes nous ont fait part de leurs attentes et de leurs projets. Il est essentiel que notre famille leur fasse une large place dans ses programmes, particulièrement ceux qui sont les plus novateurs et prometteurs d'avenir.

Je pense aux programmes des Inforoutes. La Francophonie se décline au futur. Les discussions tenues à Bamako ont ouvert des pistes intéressantes dans le domaine de la formation professionnelle et technique. Nous devons favoriser la mobilité des jeunes et leur participation à la vie démocratique. Comme l'ont dit le président Chirac à l'ouverture de nos travaux et le président du Mali lors de la rencontre de Bamako, nous devons nous acquitter de notre premier devoir envers la jeunesse : celui de l'éducation. Au-delà de ce que nous ferons ensemble, cette rencontre avec notre jeunesse doit nous accompagner dans nos territoires réciproques. Nous avons au Québec tenu une consultation nationale de nos jeunes en préparation du Sommet et nous saluons leur contribution exceptionnelle de cette dernière année. Nous aurons nous-mêmes, au Québec en février prochain, un Sommet sur la Jeunesse. Aucun sujet ne sera mis sous le boisseau. L'éducation et le décrochage scolaire, l'emploi et le chômage, l'insertion sociale et la détresse, l'ouverture sur le monde, rien de ce qui intéresse et préoccupe les jeunes ne doit être évité. Nous serons heureux de vous fournir les conclusions de cette grande rencontre. Depuis son origine à Niamey, la Francophonie a cette originalité de se définir d'abord par son intérêt culturel et linguistique. Cela fait de notre organisation une des rares au monde à faire de la culture et de l'identité ses raisons d'être. La télévision francophone, TV5, est d'ailleurs un des plus beaux fruits de nos efforts communs. Nous avons l'intention d'intensifier notre action et les moyens mis à sa disposition, en particulier pour assurer le succès du défi essentiel que représente pour nous et tous les francophones d'Amérique TV5-USA.

Et cela fait de la Francophonie un véhicule privilégié dans ce qui s'annonce comme le grand débat de la prochaine décennie, celui de la diversité culturelle. Faire de la diversité culturelle un véritable dossier politique de la Francophonie, c'est recentrer notre action autour de ce qui nous a rassemblés dès l'origine. Cet héritage commun qui est celui de la langue française s'incarne aujourd'hui dans les nouvelles technologies, le multimédia, à travers la diffusion sans frontière des produits culturels. Je me réjouis de constater que, dans notre projet de déclaration du Sommet, nous sommes unanimes à vouloir faire reconnaître par l'ensemble de la communauté internationale et par ses acteurs à tous les niveaux, le caractère fondamental du principe de la diversité culturelle.

Affirmer que les biens culturels ne sont pas des biens comme les autres et que l'identité de chacun doit être respectée, c'est avant tout un devoir que nous avons envers nous-mêmes, mais c'est aussi un geste d'ouverture et de solidarité envers les autres familles culturelles. Au cours du récent biennium, le secrétaire général de l'Organisation a d'ailleurs eu le souci de mener un certain nombre de programmes de coopération avec des organisations internationales qui regroupent des communautés d'autres aires linguistiques. Car, du Sommet de Maurice en 1993 à celui de Moncton cette année, une évolution considérable s'est produite : la Francophonie n'est plus la seule à se préoccuper de la question de la diversité culturelle. La Francophonie a cependant une originalité spécifique. Elle a l'avantage d'ajouter les prises de parole et elle tient de cette addition sa force et sa légitimité. La concertation au sein ou à l'initiative de la Francophonie, depuis 1970, permet au Québec d'investir son énergie au service de ce combat. C'est pourquoi le Québec se réjouit très sincèrement à l'idée de faire à nouveau de la culture, dix ans après la rencontre de Liège, le thème de la conférence ministérielle du prochain biennium. Cette concertation ministérielle permettra certes de tracer un bilan mais elle fournira surtout l'occasion de donner une nouvelle impulsion à notre coopération culturelle, d'apprécier les besoins changeants de nos populations et de réfléchir à l'aménagement de l'avenir.

La période de préparation intense que cette rencontre ministérielle commande arrive à point nommé, en raison même du calendrier de négociations de l'OMC, lesquelles s'échelonnent sur plusieurs années. À cette rencontre, puis au Sommet de Beyrouth, la Francophonie pourra adopter une stratégie commune, en assurer le suivi et faire entendre sa voix sur la question de la diversité culturelle. Il importe de déterminer si la diversité culturelle sera mieux protégée à l'intérieur des accords commerciaux internationaux ou s'il ne faut pas plutôt, comme nous sommes un certain nombre à le penser, créer un nouvel instrument international, indépendant, consacrant les règles en matières culturelles. En un sens, il ne faut pas que, de façon défensive, la culture ne soit qu'une exception dans l'univers commercial. Il faut au contraire qu'elle affirme ses droits dans un cadre positif, suffisamment fort pour se mesurer aux impératifs commerciaux.

L'enjeu est de taille et dépasse la question d'opportunité des moyens. Il s'agit d'indiquer, au début d'un nouveau siècle, que la culture et l'identité sont aussi importantes que l'économie et le commerce. Il s'agit d'affirmer que les peuples veulent certes échanger leurs biens, mais tiennent à garder leur âme. Avec le débat sur la diversité culturelle, c'est le sens profond de la globalisation qui se joue. La tendance actuelle voudrait affirmer le primat du commerce sur les identités. Nous pensons que la richesse est bien évidemment économique, mais aussi culturelle et identitaire. Nous pouvons faire en sorte que la Francophonie soit aux premiers rangs de ce rééquilibrage essentiel.

L'expression des cultures est ainsi un enjeu démocratique; parce que la culture est liée à l'expression des idées, des valeurs, des opinions des peuples. La « diversité culturelle » est partie intégrante des « libertés » dont jouissent les démocrates. Vous savez le Québec très engagé dans l'effort de la Francophonie visant à susciter et accompagner les progrès de la démocratie chez nos membres, notamment le Programme intégré d'appui à la démocratie et aux droits de la personne dont nous avons été un des principaux promoteurs. Et lorsque la démocratie et l'État de droit reculent au sein de notre regroupement, vous savez que le Québec souhaite que la Francophonie réagisse avec une vigueur croissante pour exprimer son inquiétude et sa réprobation et assurer un prompt retour au respect des droits. Pour y arriver, nous devons construire ensemble, progressivement, des instruments qui seront autant de sauvegardes sur le chemin de la démocratie et qui rendront les reculs toujours plus difficiles et plus coûteux. Dans cet esprit, nous appuyons la proposition du président Chirac de faire en sorte que la Francophonie puisse effectivement observer et rendre compte de l'État de la démocratie chez ses membres et nous voulons contribuer à cet effort.

De plus, suivant une recommandation du Centre international des droits de la personne et du développement démocratique de Montréal, nous pensons que la Francophonie devrait jouer un rôle moteur dans la ratification du traité créant la Cour pénale internationale. Cette Cour, habilitée à poursuivre les responsables de crimes de guerre et d'agression, de génocides et de crimes contre l'humanité, sera un instrument précieux au service des peuples. À l'invitation du Canada, nous avons approuvé la création de cette Cour lors du Sommet de Hanoi. Depuis, un de nos membres éminents, le Sénégal, fut le premier pays à ratifier le traité. La France l'a ratifié, et le Canada pourrait le faire dans l'année qui vient. En tout, il en faut soixante pour que la Cour soit officiellement créée. Nous pensons que la Francophonie doit s'engager à une ratification rapide par ses membres et, pour y parvenir, devrait apporter une aide technique, financière et juridique pour aider ses gouvernements à procéder aux nécessaires changements législatifs internes. Si la Francophonie, par plusieurs dizaines de ses pays, contribue à la création rapide de la Cour pénale internationale, elle aura démontré concrètement son attachement au progrès des droits et fait comprendre la valeur de sa contribution au concert des nations.

Chers amis, tant dans ces dossiers de la démocratie et du droit que dans celui de la diversité culturelle, l'Organisation de la Francophonie a l'opportunité de se rendre, non seulement utile, mais indispensable dans le siècle qui s'ouvre. Si notre organisation a l'énergie et l'ambition de sa jeunesse, si elle peut s'inspirer du courage et de la ténacité de nos hôtes acadiens, je ne doute pas qu'ensemble, nous puissions réaliser de grandes choses. Je voudrais porter un toast.

Vive la Francophonie.

Merci.